****

**Compte rendu**

**Réunion sur la question de la participation**

**EAPN France**

**11.12.18, 10h-12h, ANSA (Agence des nouvelles solidarités actives)**

Présents :

* Abdoul Wahab CISSE (Capacités)
* Sylvie HANOCQ (ANSA)
* Guy JANVIER (EAPN France)
* Blandine MAISONNEUVE (Armée du Salut)
* Myriam PENINCHON (Armée du Salut)
* Giorgia PONTI (EAPN France)
* Marianne YVON (ANSA)
* Brigitte ZAGO KOCH (CNLE)

Suite à la première réunion du groupe du travail sur la question de la participation, lancée par EAPN France en Septembre 2018, le réseau fondateur composé par EAPN France, l’ANSA, l’Armée du Salut, l’Uniopss et le CNLE, a organisé une deuxième réunion en élargissant les participants.

Les participants ont partagé des contacts utiles sur la question de la participation et du pouvoir d’agir :

* Collectif Pas Sans Nous, Capacités : <https://www.passansnous.org>
* - Personnes en santé mentale : Advocacy : https://www.advocacy.fr/et Groupe d’Entraide Mutuel:
* [www.psycom.org/Ou-s-adresser/Entraide/Groupes-d-entraide-mutuelle](http://www.psycom.org/Ou-s-adresser/Entraide/Groupes-d-entraide-mutuelle )
* Fondation de France (Marion Ben Hammo) et Croix Rouge (Sami Chayata).
* En milieu rural : Familles rurales, ADMR, MSA, UNA…
* Participation attachée à la reconnaissance d’un droit culturel : Réseau culturel 21 avec l’Université de Fribourg : https://reseauculture21.fr/

A partir d’exemples concrets, notamment la formation sur la parentalité de l’association « Vis avec nous à Bagneux », qui a réuni pendant 4 mois 80 personnes (élus locaux, jeunes, habitants du quartier, travailleurs sociaux), un certain nombre de conditions ont été listées pour réaliser un travail efficace en matière de participation : du temps, des moyens humains et financiers, de la transversalité… Sans être exhaustif : les questions de mobilité, d’horaires, pour les personnes salariées ou en charge d’enfants…

Les thèmes choisis sont aussi importants : intérêt ressenti autour d’une problématique, reconnaissance par rapport au quartier, enjeu de l’identité commune, sentiment d’appartenance à un projet commun…

La question de la représentativité se pose également. La participation, c’est d’abord l’idée d’un collectif : comment réunir les personnes ? La plainte ou un intérêt commun (envie/projet). C’est le projet qui fédère et qui maintient les personnes en relation les unes avec les autres.

L’intérêt de ce groupe, ce n’est pas de faire un énième rapport sur la participation (v.cr 1ère réunion) mais de voir ce qui émerge, ce qui fonctionne, ce qui peut être davantage porté, en France et au niveau européen.

La participation est de plus en plus mise en avant, or les conditions de sa réussite ne sont pas mises en œuvre.

Pour le suivi de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, si la participation des acteurs institutionnels est acquise, qu’en est-il du secteur associatif et plus précisément des personnes en situation de pauvreté et d’exclusion sociale ? Via le Collectif Alerte et l’UNIOPSS, les CRPA ont été sollicités afin d’accompagner la concertation territoriale. Deux journées de travail par an sont prévues dans chaque région. Or, les budgets sont en baisse bien que la Délégation à la prévention et à la lutte contre la pauvreté dispose (à vérifier) de 2 millions d’euros. Il y a donc lieu d’étudier de près la façon dont les réunions se sont déroulées et comment les CRPA ont été mobilisés. (Voir avec les 3 associations coordonnatrices).

On appréhende très difficilement les coûts inhérents à la participation : temps professionnels des associations qui assurent l’accompagnement (Heures supplémentaires et travail de week-end), besoins de garde d’enfants et de transports des représentants des personnes accueillies… On estime à 15K€ le coût de 4 plénières. 6K€ sont budgétés.

Autre question : comment les Départements se saisissent-ils de ces sujets puisqu’ils ont la compétence de l’aide sociale et notamment la responsabilité du RSA et de l’ASE ?

Il faudrait savoir sur chaque territoire ce qui existe en termes de participation et voir comment mobiliser l’ensemble de ces personnes : travail de repérage et de coordination locale à réaliser sur les territoires. L’ONPES a réalisé un diagnostic sur les politiques de réinsertion des allocataires de minima sociaux. http://www.onpes.gouv.fr/rapport-de-l-onpes-premiere.html

Il existe de nombreux exemples de tentatives de transformation des pratiques. Il faut les repérer. L’utilisation du numérique doit être évaluer et encourager à certaines conditions.

Il faut prendre le pas et saisir l’opportunité qui nous est aujourd’hui donnée de développer la participation : « *Nous issus du terrain, voici les conditions qui nous semblent importantes, ses prérequis, ses conditions nécessaires, repérer des ressources locales. Nous la participation, nous la reconnaitrons à ces conditions… »*

A Bordeaux, il existe un observatoire de la pauvreté et de la participation, présidé par Michel Blanchard, membre d’EAPN France. (À contacter).

Pistes possibles : crédit impôt-recherche pour prendre en charge les frais liés à une recherche expérimentale pour une prise en charge des salaires, IRTS, étudiants en travail social…

Légitimer le projet en le construisant avec les personnes concernées.

**A faire**(EAPN et Armée du Salut) Réunion à l’Armée du Salut le 9 janvier à 10h. :

* Réaliser une note courte pointant l’insuffisance de deux journées de participation par an des personnes en situation de pauvreté
* Évaluation des couts nécessaires pour porter une participation qui ait plus d’impact et de sens sur la base d’une expérience de longue année
* recensement de ce qui existe avec valorisation monétaire de ce que cela représente 🡺 état de l’art de la participation // échelle de la participation dans le cadre de la stratégie nationale et de sa mise en place: il vaut mieux partir de l’infra régionale (éventuellement échelon coordination-observation).

**Prochaine réunion du groupe Participation le mardi 19 février à 10 h au Siège de l’Armée du Salut, 60, rue des Frères Flavien Paris 75019**